

DOSSIER DE CANDIDATURE

Concours 2012
pour une admission en
3^{ème} année



École
Supérieure
d'Ingénieurs
des Travaux
de la Construction
de Cachan

Établissement d'enseignement supérieur privé
Habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur
Reconnu par l'État

formation initiale formation par apprentissage

Mlle Mme M

Prénoms :

Nom :

Date et lieu de naissance : à :

Nationalité :

Adresse où doit être envoyée la convocation pour l'entretien (les entretiens auront lieu du 5 au 15 juin 2012) :

.....
.....

code postal : commune :

Adresse où doivent être envoyés les résultats (si différente) (les résultats seront envoyés le 22 juin 2012) :

.....
.....

code postal : commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email (pour l'envoi des convocations, merci d'écrire lisiblement) :

Intitulé du diplôme et de sa spécialité

vous permettant de concourir pour l'admission dans l'année requise ci-dessus
(Exemples : BTS TP, DUT Génie Civil, Conducteur de Travaux ESTP...):

.....

année d'obtention :
(2012 pour les candidats y postulant cette année)

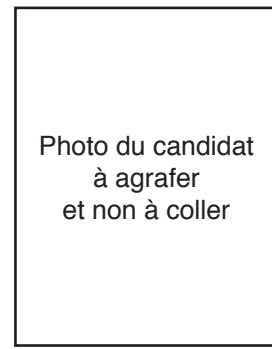
établissement :

ville :

département ou pays :

**Ce dossier doit être réceptionné COMPLET dans les locaux de l'École AVANT le 22 mai 2012.
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

ESITC de Cachan - Campus ESTP - 28, avenue du Président Wilson - 94 234 Cachan cedex
tel : 01 49 08 07 90 fax : 01 49 08 07 91 www.esitc-cachan.fr



Études ou activités professionnelles effectuées au cours de 5 dernières années

Années	Études			Activités extra-scolaires, professionnelles ou non (à temps complet ou partiel, stages ou activités diverses, rémunérés ou non)
	Classe	Établissement ou Entreprise (adresse)	Diplôme obtenu et s'il y a lieu spécialité et mention	
2007 - 2008				
2008 - 2009				
2009 - 2010				
2010 - 2011				
2011 - 2012			Diplôme envisagé (si pas encore obtenu)	

Informations scolaires complémentaires (non mentionnées sur les bulletins joints), concernant la dernière ou l'avant-dernière année de votre scolarité, que vous aimeriez porter à la connaissance des membres du Jury :

Autres renseignements

En complément à la lettre de motivation et aux bulletins scolaires qui font partie du dossier de concours (voir liste page 4), nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire suivant :

• Sport

Faites-vous du sport ? Oui Non

Si oui, le ou lesquels ?

.....

.....

• Activités extra-scolaires

Souhaiteriez-vous être responsable d'activités extra-scolaires liées à l'École dans le domaine sportif ou autre ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

• Avez-vous déjà organisé des activités ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

• Avez-vous déjà effectué des séjours à l'étranger ?

Oui Non

Si oui, lieux, durées, objets. Qu'en avez-vous retiré ?

.....

.....

.....

• Comment occupez-vous vos temps libres ?

.....

.....

• Comment avez-vous connu l'ESITC de Cachan ?

.....

Je soussigné(e), (Prénom NOM)

m'engage sur l'honneur :

- à respecter les décisions du Jury d'admission qui sont sans appel,
- en cas d'admission, à retourner – dans les délais prescrits – ma demande d'inscription à l'École ou à faire connaître par écrit ma renonciation,

déclare avoir pris connaissance des dispositions ainsi que des modalités d'organisation du concours mentionnées en page 4 du présent document, et certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

à, le

signature :

Concours 2012

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

1. une lettre de motivation manuscrite,
2. un curriculum vitae,
3. la photocopie du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
4. les photocopies de tous les bulletins scolaires des années suivies dans l'enseignement supérieur,
5. un chèque de 70 € pour une seule formation ou de 140 € pour les deux types de formation (initiale et apprentissage), à l'ordre de l'ESITC de Cachan pour couvrir les frais de concours. Pour les boursiers de l'Enseignement Supérieur, le montant des frais s'élève à 40 € par formation ; dans ce cas, un justificatif doit être joint au dossier. **Ce versement ne pourra faire l'objet d'un remboursement,**
6. trois enveloppes affranchies avec vos nom et adresse (où doit être envoyée votre convocation pour l'entretien).

NE JAMAIS JOINDRE LES ORIGINAUX LES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER N'ÉTANT JAMAIS RESTITUÉES

Diplômes requis :

diplômes Bac+2 en Génie Civil (BTS Bâtiment ou TP, DUT Génie Civil, Conducteurs de Travaux ESTP).

Les candidats de la formation par apprentissage peuvent être issus du premier cycle d'une formation d'ingénieurs en Génie Civil.

Organisation du concours :

Le concours comprend :

- l'évaluation du dossier (phase d'admissibilité),
- un entretien avec un Jury (phase d'admission),
- pour les candidats à la formation par l'apprentissage, deux épreuves écrites : 1 heure 30 en mathématiques sur le programme bac +2 et 1 heure en français. Elles ont lieu le même jour que l'entretien (phase d'admission).

L'ensemble de ces évaluations entrent dans le classement général des candidats.

Le dossier doit être réceptionné complet par l'École avant le 22 mai 2012.

Il sera évalué par un Jury propre à l'ESITC de Cachan.

Les candidats dont le dossier a été retenu par le Jury sont déclarés admissibles et convoqués par courrier aux épreuves de la phase d'admission.

Ces épreuves sont obligatoires pour la sélection. Elles se déroulent à l'ESITC de Cachan.

Les candidats non retenus recevront une notification leur indiquant leur situation de non admissibles.

Chaque Jury d'entretien est composé des Directeurs de l'École, de professeurs et de responsables d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

À l'issue des entretiens, le Jury du concours arrête le classement définitif des candidats admis, inscrits en liste complémentaire ou refusés.

Chaque candidat déclaré admis reçoit un courrier lui précisant la marche à suivre pour constituer son dossier d'inscription à l'ESITC de Cachan.

Une information est simultanément envoyée par courrier aux candidats inscrits en liste complémentaire (avec mention de leur rang) ainsi qu'à ceux qui ne sont pas admis.

L'admission reste conditionnée par l'obtention du diplôme permettant au candidat de postuler au concours. Une photocopie de ce diplôme sera nécessaire pour l'inscription.

L'original du diplôme devra pouvoir être présenté sur demande de l'École à la rentrée scolaire.

Le nombre de places offertes sera arrêté au premier semestre 2012 et disponible sur notre site internet

Limite d'âge : - formation initiale : moins de 24 ans au 1^{er} septembre 2012

(sauf pour les candidats en 3^{ème} année formation initiale après expérience professionnelle de 3 ans)

- formation par l'apprentissage : moins de 26 ans à l'entrée en apprentissage ou au 1^{er} septembre 2012 si le candidat n'est pas issu d'une formation par l'apprentissage.

Calendrier : date limite de réception des dossiers : 22 mai 2012

entretiens d'admission : du 5 au 15 juin 2012

résultats du Jury : 22 juin 2012